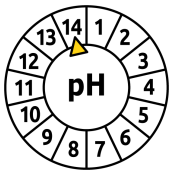
ALGIPHEM ULTRA

Traitement anti-lichens préventif et curatif concentré

- **Agit rapidement sur les thalles de lichens : synergie de différentes matières actives, temps de contact accru (effet filmogène) et imprégnation en profondeur des supports traités même poreux.**
- **Assure une grande rémanence permettant d'espacer la fréquence des traitements.**
- **Compatible avec les matériaux usuels rencontrés dans le bâtiment : bitume, macadam, quick, pierres naturelles, ciment, béton, crépis, plastique, caoutchouc, zinc...**
- **Application visuelle, pratique et raisonnée grâce à la formation de mousse garantissant aucun oubli lors du traitement.**
- **Ne tache pas les supports.**







Composition :

Matières actives biocides : Chlorure de didécyldiméthylammonium (N°CAS 7173-51-5) 60g/kg, Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl alkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (N°CAS 68424-85-1) 60g/kg, Ethanol (N°CAS 64-17-5) 28,98g/kg et N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (N°CAS 2372-82-9) 3g/kg.
Concentré liquide à diluer (SL).
Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces, non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Groupe 1 - TP2 - Règlement N°528/2012).

Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide limpide incolore à jaune
Odeur : Caractéristique
pH : environ 14
Consommation moyenne : 1L de solution pour 7 à 10m²
Densité : environ 1

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour éliminer les lichens responsables du verdissement et de la détérioration des toitures, pavés, allées, terrains de tennis, terrains de sport, bordures extérieures de bassins, fontaines, terrasses, façades etc...

Mode d'emploi :

Dosage : diluer de 0.25 à 10% dans l'eau froide. Augmenter la concentration pour plus d'efficacité sur les supports contaminés.
Eliminer les salissures, feuilles et thalles non adhérentes par brossage ou à l'aide d'eau sous pression. Sur surfaces sèches, pulvériser la solution en veillant à bien imprégner les thalles en s'arrêtant au premier ruissellement. Laisser agir pendant 1 semaine.
Généralement les résultats sont visibles au bout de 48 heures pour un verdissement voire de plusieurs semaines pour des thalles importantes. Pour garantir un résultat optimal, il est conseillé de traiter au printemps ou à l'automne (température > 13°C), en évitant les jours de pluie (au moins 2 jours consécutifs après traitement), par fortes chaleurs ou plein soleil.
Pour stopper l'action biocide, rincer abondamment à l'eau claire.

Conditionnement(s) :

- 4BAC104-5-2 - Bidon de 5L

Précautions d'emploi et de stockage :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si

Version 23/06/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr